



DECLARATION LIMINAIRE AU CHSCTC DU 7 DECEMBRE 2020

Le CHSCT est consulté ce jour pour donner son avis sur un texte, feuille de route du projet social, dont l'objet est l'attractivité de notre institution et la fidélisation de ses agents. Fruit d'une démarche inédite, puisque pour la première fois il émane d'une concertation tripartite, ce projet social en porte l'empreinte. Ce n'est, en effet, ni une motion de la CME, ni un tract intersyndical, ni une note de service de la direction. **Il est objectivement ce que l'APHP est capable de produire dans sa représentativité la plus large aujourd'hui, concernant l'embauche, la formation, la promotion professionnelle et « l'environnement social à l'emploi ».**

Les conditions dégradées qui sont les nôtres, que nous combattons syndicalement depuis de trop nombreuses années, ont trouvé un écho dans la population au travers de la crise sanitaire que nous traversons. La COVID 19 dit plus que de longs discours à la fois la place centrale de l'hôpital public dans le dispositif sanitaire du pays mais tout aussi fortement l'état de délabrement de nos établissements sur l'ensemble du territoire. **Le projet social dans sa feuille de route en tient compte, qui reparle de moyens pour l'APHP quand le président de la république lui-même voudrait toujours nous contraindre à des sujets d'organisation. C'est une grande victoire du texte, indéniablement...**

Pour autant, nous n'y définissons pas non plus ce monde d'après, promis un temps par le président et aussi vite oublié que de sanitaire la crise a pris une dimension économique. Alors les vieux démons sont revenus et le banquier d'affaire a repris le dessus sur l'homme d'état. Fini le coûte que coûte, retour aux bons vieux dogmes libéraux et puisque public, l'hôpital n'aura pas tout ce dont il a besoin. On lui donne parce qu'on ne peut pas faire autrement mais pas trop, faut pas déconner la grande concertation sur la santé accouchera d'une souris, le Ségur. C'est celui-ci qui contraint l'ambition institutionnelle aujourd'hui, qui met des limites à la revalorisation salariale, à la création d'emploi, au développement de la promotion professionnelle, à la formation...

Les enveloppes n'y suffiront pas mais les axes développés sont les bons. Représentants du CHSCT nous nous attacherons à suivre les questions d'effectifs, d'embauches, de déprécarisation tels que présentés dans le projet social, **nous veillerons aussi à la mise en place de nouveaux schémas horaires tenant compte des demandes de terrain** éclairé de l'intérêt général d'une prise en charge de qualité et sécuritaire pour les patients bien sûr mais de **l'amélioration des conditions de travail et plus généralement de vie pour tous les agents de l'APHP.**

SUD-Santé donne un avis favorable à la feuille de route, le syndicat participera aux travaux qui vont se mettre en place et entend y **faire valoir l'intérêt des collègues** en acceptant dans la démarche sa dimension représentative. **Nous ne laisserons pas pour autant de côté notre culture de la lutte**, conscient qu'y compris dans le contexte les avancées obtenues sont plus le fruit de la mobilisation de 2019 et de l'engagement hospitalier dans la crise que le résultat de discussions même de haut vol au ministère cet été. **Nous continuons de préconiser la transformation sociale mais nous ne perdrons jamais l'occasion d'améliorer la condition des nôtres. Cet état d'esprit nous oblige au mouvement, à la dynamique définitivement pas au blocage.**

Parce que nous nous sommes reconnus dans la démarche tripartite, renversant les barrières sociales, peut-être même mentales pour certains, nous accueillons avec intérêt l'idée de voir se développer y **compris localement des comités tripartites pour suivre les travaux.** Nous souhaitons d'ailleurs voir le format adopter comme le préconise le projet à tous les projets institutionnels, le projet médical bien sûr mais plus largement le projet d'établissement.

Nous ne lâcherons rien soyez en assurés, nous ne lâcherons surtout pas maintenant !